

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 30 septembre 2021

**Rapporteur :
Monsieur Ronan L'HER**

N° 13

**Parc des Expositions de Quimper Cornouaille et Centre des Congrès du Chapeau Rouge
Rapport annuel du délégataire 2020**

Un contrat de délégation de service public (DSP), par voie d'affermage, relatif à la gestion et à l'exploitation du parc des expositions et du centre de congrès de Quimper a été conclu en janvier 2014 avec la Sem Quimper Évènements.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales, le délégataire produit chaque année à l'autorité délégante un rapport sur l'exécution de la délégation de service public.

Cette délibération en présente les principaux enseignements.

La société Quimper Évènements, délégataire de la gestion et de l'exploitation du parc des expositions Quimper Cornouaille et du centre de congrès du Chapeau Rouge à Quimper, a soumis à la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) du 30 juin 2021, son rapport d'activité pour l'année 2020.

L'activité de Quimper Évènements sur 2020 a été fortement impacté par la crise sanitaire, puisque la SEM a dû faire face à 8 mois de fermeture administrative. L'impact financier de la crise COVID est estimé par le délégataire à 294 K € pour l'année 2020.

En terme d'activité, un total de 17 manifestations a été organisé au Parc des Expositions et 35 au Centre des Congrès, contre respectivement 60 et 72 en 2019.

En 2020, 2 évènements ont été organisés en propre au Parc des Expositions :

- salon Breizh Nature (5^{ème} édition) ;
- festival d'humour (5^{ème} édition, en collaboration avec l'association les Dayconnades).

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 07/10/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/10/2021 (accusé de réception du 06/10/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Par ailleurs plusieurs évènements ont été reportés en 2021 :

- salon Efisanté (1^{ère} édition, chiffre d'affaires estimé de 40 K €) ;
- forum Terre d'Entreprises (organisé précédemment en 2018 et 2019, chiffre d'affaires prévisionnel de 67 K €).

Le taux d'occupation des équipements s'élève à 66 jours/an sur le Parc des Expositions (287 jours en 2019) et 54 au Chapeau Rouge (91 en 2019).

Les recettes générées par chaque équipement sur 2020 sont en baisse de 75 % à 202,5 K € pour le Parc des Expositions et de 56 % à 54,2 K € pour le Centre des Congrès.

Au final, le chiffre d'affaires réalisé sur 2020 s'élève à 334,6 K € (- 90 % par rapport à 2019 ; - 68 % par rapport à 2018). Des mesures ont été prises pour préserver la trésorerie (mise en chômage partiel d'une partie de l'effectif, report de cotisations sociales, suspension de contrats de maintenance). La SEM a par ailleurs perçu sur l'année 52 K € de fonds de solidarité et 117 K € de chômage partiel.

Au final, la perte d'exploitation s'élève à - 316,5K € (- 131 K € en 2018 et - 8 K € en 2019).

La perte nette enregistrée par Quimper Évènements s'élève à 294,9 K € (contre un bénéfice de 7 K € en 2019 et une perte de 112 K € en 2018).

L'équilibre financier du bilan reste très satisfaisant : la société dispose d'un montant élevé de capitaux propres, son besoin en fonds de roulement s'est amélioré et sa trésorerie, même si son niveau s'est légèrement détérioré sur l'année, reste conséquente.

Le rapport d'activité 2020 de Quimper Évènements a été soumis à la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) du 30 juin 2021. Le compte-rendu de la CCSPL ainsi que le rapport annuel 2020 sont joints en annexe.

Messieurs Marc ANDRO et Jean-Luc LECLERCQ étant sortis de la salle (ne prenant pas part aux délibérations), le conseil communautaire prend acte du rapport 2020 du délégataire du Parc des expositions Quimper Cornouaille et du Centre des Congrès du Chapeau Rouge.